

=====
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY
=====

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 1^{er} octobre à 19 h et présidée par le maire Gray Forster.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5 : Sylvain Hébert
 Siège no 6: Pierre Reid

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

=====
RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

Pensée : Il ne faut jamais regretter le temps qui a été nécessaire pour bien faire ce qu'on a fait.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 4 septembre 2018
Assemblée extraordinaire du 11 septembre 2018

4.00 CORRESPONDANCE ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de septembre, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées sur la liste.

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Présence de représentants de la fabrique de l'église St-Louis de France
6.02 Demande de commandite pour conseil des ministres Polyvalente LSL

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1 septembre au 30 septembre 2017

Employés	7 945.32 \$	dépôt direct
Élus	9 853.55 \$	dépôt direct

achats	listes ©
2018-09B	7 601.18 \$
2018-10A	102 646.83 \$
2018-10B	4 666.40 \$

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de septembre 2018 en vertu du règlement de délégation, art.961 CMQ.

9.00 **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

10.00 **AVIS DE MOTION**

10.01

11.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

11.01 Embauche des chauffeurs pour le déneigement (Luc Ménard et Jeff Wilkins)

11.02 Demande à la Ville de East Angus de déposer la neige usée enlevée sur le pont de East Angus

11.03 Demande à la Ville de Cookshire-Eaton de déposer de la neige usée sur leur terrain

11.04 Construction de la caserne d'incendie d'Ascot Corner- financement

12.00 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

a) **Conseil municipal/comités**

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, régie des Hameaux

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille, loisirs et sécurité civile

Conseillère #4 Jean Martel : chambre de commerce et sécurité civile

Conseiller #5 Sylvain Hébert : Incendie et voirie

Conseiller #6 Pierre Reid : voirie et sécurité civile

Maire : MRC

b) **Rapports – chef d'équipe**

Rapport des travaux faits en septembre et travaux à faire en octobre 2018

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

M. Rosas a présenté son rapport de permis et certificats

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière**

13.00 **AFFAIRES NOUVELLES**

13.01 Achat pour équipements à neige (sabot, peigne, couteaux et pointe carbure) 2500\$

13.02 Renouvellement services professionnels 2019 / Therrien Couture

13.03 Invitation à l'activité Oktoberfest – 19 octobre 2018

13.04 Adoption des prévisions budgétaires de la Régie des Hameaux

13.05 Autorisation de paiement des travaux d'asphaltage chemin Dearden, chemin Godbout et Landreville – retenue 5% Pavage Estrie Beauce

13.06 Autorisation de paiement des travaux de construction du chemin Dearden–retenue 5% -Steve Leblanc

13.07 Demande de remboursement PARRM (travaux asphaltage) 29 517.28\$

13.08 Projet de la piste cyclable de la Saint-François -moratoire

14.00 **INVITATIONS**

14.01 Cérémonie (Jour du souvenir) novembre 2018 à East Angus

14.02 Salon des Aînés – jeudi le 25 octobre 2018 de 10 à 16 h à Dudswell

15.00 **VARIA**

15.01 Lettre de M. Sur (McDo) à la Ville de East Angus

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

17.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2018-191

résolution no 2018-191

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-192

résolution no 2018-192

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté en laissant le point « Varia » ouvert.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2018

2018-193

résolution no 2018-193

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire 4 septembre 2018 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2018

2018-194

résolution no 2018-194

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extraordinaire** du 11 septembre 2018 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2018-195

résolution no 2018-195

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de septembre 2018 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

Aucune question

Un résident du 1er rang est, désire remercier le conseil pour le travail d'asphaltage sur son chemin.

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de septembre 2018, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2018-196

résolution no 2018-196

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de septembre 2018 pour un montant de 17 798.87\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisants :

2018-09B	7 601.18 \$
2018-10A	102 646.83 \$
2018-10B	4 666.40 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

10.00 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 EMBAUCHE DES CHAUFFEURS POUR LE DÉNEIGEMENT

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury désire procéder à l'embauche des chauffeurs de camion pour le déneigement ;

ATTENDU que M. Luc Ménard et M. Jeff Wilkins sont intéressés à chauffer les camions de la municipalité pour le déneigement 2018-2019 selon un contrat préparé par la directrice et signé entre les parties ;

2018-197

résolution no 2018-197

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury embauche M. Luc Ménard et M. Jeff Wilkins comme chauffeurs pour le déneigement des chemins de la municipalité et de la route 214 selon les mêmes conditions avec une augmentation salariale de 2% du taux horaire pour M. Ménard

QUE le chauffeur M. Denis Gobeil qui a signifié à la municipalité sa disponibilité en cas d'urgence soit accepté au même taux que l'hiver passé avec une augmentation de 2%.

QUE le chef d'équipe supervise le travail des employés selon les horaires déterminés.

A D O P T É E

11.02 DEMANDE À LA VILLE DE EAST ANGUS DE DÉPOSER LA NEIGE USÉE ENLEVÉE SUR LE TERRITOIRE DE EAST ANGUS

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a signé le contrat de déneigement avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour une partie dans la Ville de East Angus sur une longueur de 3.654 km ;

CONSIDÉRANT que le contrat ne mentionne pas l'obligation de ramasser la neige sur la partie à déneiger dans les rues de East Angus et sur le pont Taschereau ;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'une accumulation de neige sur le trottoir ou sur la rue puisse être considérée dangereuse pour les usagers ;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de la Ville de East Angus et de la municipalité de Westbury de prévoir le ramassage de la neige advenant une accumulation ;

2018-198

résolution no 2018-198

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury demande à la Ville de East Angus de préparer une entente si elle est intéressée à ramasser la neige sur la partie du pont Taschereau au frais de la municipalité de Westbury et selon les tarifs du Ministère des Transports et approuvé par la municipalité.

QU'advenant un refus de la part de la Ville de East Angus pour le ramassage de la neige, la municipalité de Westbury demande une autorisation de pouvoir déposer la neige usée sur le même terrain utilisé par la Ville pour les dépôts de neige usée.

A D O P T É E

11.03 DEMANDE À LA VILLE DE COOKSHIRE-EATON DE DÉPOSER DE LA NEIGE USÉE SUR LEUR TERRAIN

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a signé le contrat de déneigement avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour une partie dans la Ville de East Angus sur une longueur de 3.654 km ;

CONSIDÉRANT que le contrat ne mentionne pas l'obligation de ramasser la neige sur la partie à déneiger dans les rues de East Angus et sur le pont Taschereau ;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'une accumulation de neige sur la rue puisse être considérée dangereuse pour les usagers ;

2018-199

résolution no 2018-199

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury demande à la Ville de Cooskhire-Eaton l'autorisation de pouvoir déposer la neige usée sur le terrain utilisé par la Ville pour les dépôts de neige usée.

QUE la municipalité de Westbury est prête à payer les frais inhérents pour le dépôt de la neige usée.

A D O P T É E

11.04 CONSTRUCTION DE LA CASERNE D'INCENDIE D'ASCOT CORNER-FINANCEMENT

La municipalité d'Ascot Corner ouvrira les soumissions pour la construction de la caserne le 10 octobre 2018.

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Le budget de la Régie des Hameaux a été déposé.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Rencontre de la Régie des incendies la semaine prochaine.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Une rencontre des loisirs a eu lieu à la MRC mercredi, M. Tison a démissionné comme responsable des loisirs de la MRC du Haut St-François.

Conseillère #4 Jean Martel : chambre de commerce et sécurité civile
Rien de spécial

Conseiller #5 Sylvain Hébert : Incendie et voirie
Rien de spécial

Conseiller #6 Pierre Reid : voirie et sécurité civile
Rien de spécial

Maire : MRC

Différents dossiers :

Le rapport de Valoris de la rencontre a été demandé.

Internet haute vitesse

Les bacs bruns d'ici 2020

Le service des fosses septiques : pour Westbury il y a encore 21 puisards.

b) Rapports – chef d'équipe

Rapport des travaux faits en septembre et travaux à faire en octobre 2018

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Rosas a présenté son rapport de permis et certificats.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

Fin d'emploi de la secrétaire-administrative, Mme Audrey Allaire. Le dossier sera discuté au prochain budget.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 ACHAT POUR ÉQUIPEMENTS À NEIGE (SABOT, PEIGNE ET COUTEAUX)

2018-200

résolution no 2018-200

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'AUTORISER l'achat des équipements à neige de la compagnie Équipements Robitaille et de la compagnie Lame-mobile pour un montant approximatif de 2 500\$ pour les couteaux, sabots et pointes au carbure.

A D O P T É E

13.02 RENOUVELLEMENT SERVICES PROFESSIONNELS 2019 / THERRIEN COUTURE

ATTENDU que le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité du canton de Westbury une offre de services professionnels pour l'année 2019;

ATTENDU que cette offre répond aux besoins de la Municipalité ;

2018-201

résolution no 2018-201

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 selon l'offre de service du 14 septembre 2018.

A D O P T É E

13.03 INVITATION À L'ACTIVITÉ OKTOBERFEST – 19 OCTOBRE 2018

2018-202

résolution no 2018-202

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury participe à l'activité Oktoberfest dans le cadre de la campagne annuelle de financement de la Fondation Louis St-Laurent qui se tiendra le 19 octobre 2018.

QUE le conseil autorise un don de 420\$ pour la réservation de 14 billets pour participer au financement annuel de la Fondation Louis St-Laurent.

A D O P T É E

13.04 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE DES HAMEAUX

2018-203

résolution no 2018-203

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury adoptent les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux qui représente un budget global de 2 524 597\$ dont la quote-part de Westbury indique un déboursé prévu de 51 503\$.

A D O P T É E

13.05 AUTORISATION DE PAIEMENT FINAL DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE CHEMIN DEARDEN, CHEMIN GODBOUT ET LANDREVILLE – RETENUE 5%

ATTENDU que l'inspection des travaux a été faite sur le chemin Dearden, Godbout et Landreville;

ATTENDU que nous avons constaté que les ouvrages ont été exécutés de façon satisfaisante ;

2018-204

résolution no 2018-204

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale procède au paiement final pour les travaux effectués sur les chemins Dearden, Godbout et Landreville soit la dernière retenue de 5% selon le rapport déposé par l'ingénieur, M. Lauréat Thériault.

QUE le montant de 3 435.62 \$ en plus des taxes applicables soit effectué à la compagnie Pavage Estrie Beauce, 9256-7809 Québec Inc. pour les travaux d'asphaltage des chemins Dearden, Godbout et Landreville.

A D O P T É E

13.06 AUTORISATION DE PAIEMENT FINAL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CHEMIN DEARDEN – RETENUE 5%

ATTENDU que l'inspection des travaux a été faite sur le chemin Dearden,;

ATTENDU que l'inspection des ponceaux sur le chemin Dearden a été effectuée par la compagnie Le groupe ADE Estrie Inc. pour connaître l'état de 5 ponceaux de 4 propriétés ;

ATTENDU que les correctifs devront être faits selon le rapport déposé par l'ingénieur suite à l'inspection de la compagnie Le groupe ADE Estrie Inc. avant de libérer la retenue finale de 5%;

2018-205

résolution no 2018-205

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale informe la compagnie Excavation Steve Leblanc que la municipalité a procédé à une deuxième inspection des tuyaux sous les entrées du chemin Dearden et que les tuyaux du numéro civique 198 sont trop déformés dans leur joint central.

QUE la municipalité demande que la correction soit faite par l'entrepreneur en conformité avec l'article 8 de la Section 6 du Devis et l'article 9.5 Partie II du document NQ 1809-300.

QUE le montant de 5 610.27 \$ en plus des taxes applicables soit effectué à la compagnie Excavation Steve Leblanc lorsque les travaux de réparations seront jugés satisfaisants et vérifié par notre personnel technique.

A D O P T É E

13.07 DEMANDE DE SUBVENTION DÉPENSES PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARM)

ATTENDU que le Ministère des Transports du Québec a confirmé à la Municipalité du canton de Westbury une subvention de 10,000\$ pour l'amélioration du chemin du Rang 1 Est et du chemin Grenier pour l'année en cours et un montant de 15,000\$ sur les 3 prochaines années;

ATTENDU que les travaux exécutés sur le chemin du rang 1 Est et du chemin Grenier, représente un montant de 29 517.28\$;

2018-206

résolution no 2018-206

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du rang 1 Est et du chemin Grenier pour un montant subventionné de 25,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin rang 1 Est et le chemin Grenier dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

A D O P T É E

13.08 Résolution pour signaler l'inquiétude des municipalités dans le cadre du projet de la Piste cyclable de la Saint-François d'un possible moratoire jusqu'en mars 2019 sur la signature des baux et le retrait du rail entre Saint-Joseph-de-Coleraine et Sherbrooke :

CONSIDÉRANT QUE des demandes ont été faites au MTMDET pour une remise en service du rail entre Thetford Mines et Vallée-Jonction et que nous avons été informés qu'un moratoire jusqu'en mars 2019 sur la signature des baux et le démantèlement du rail est imminent sur l'ensemble du tronçon entre Vallée-Jonction et Sherbrooke.

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu de demande pour le tronçon entre Saint-Joseph-de-Coleraine et Sherbrooke.

CONSIDÉRANT QUE le projet avance rondement et que des efforts en temps ainsi que des sommes importantes ont déjà été engagés dans le projet par les partenaires;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités ont déjà eu l'accord de démanteler des parties du rail et que des baux ont été signés ou sont en voie d'être signés avec le MTMDET pour la réalisation du projet de la Piste cyclable de la Saint-François.

CONSIDÉRANT QUE des appels d'offres sont en cours ou ont été ouverts pour le démantèlement de sections importantes du rail et que les délais de la validité des offres ne permettent pas d'attendre jusqu'en mars 2019 pour octroyer les contrats.

CONSIDÉRANT QUE la viabilité du tronçon entre Thetford Mines et Sherbrooke est remise en question pour la circulation des trains au niveau financier.

CONSIDÉRANT QUE des sections importantes du rail sont manquantes ou très instables entre Thetford Mines et Saint-Joseph-de-Coleraine et que la réhabilitation du rail sur cette section est pratiquement irréalisable ;

CONSIDÉRANT QUE l'état général du rail est médiocre, que les différentes études de coûts et d'opportunités de relance dans le Haut-Saint-François se sont soldées par un échec quant à la relance du rail.

En Conséquence :

2018-207

résolution no 2018-207

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE signaler l'intérêt et l'importance pour les municipalités participantes au projet de la Piste cyclable de la Saint-François que le tronçon entre Saint-Joseph-de-Coleraine et Sherbrooke **soit retiré du moratoire** afin que le projet de piste cyclable puisse se poursuivre et être garanti.

A D O P T É E

14.00 **INVITATIONS**

14.01 CÉRÉMONIE (JOUR DU SOUVENIR) LE NOVEMBRE 2018 À EAST ANGUS

2018-208

résolution no 2018-208

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise l'achat d'une couronne de 45\$ pour le jour du Souvenir de la Légion royale canadienne.

QUE le maire, M. Gray Forster dépose la couronne pour et au nom de la municipalité de Westbury.

A D O P T É E

15.00 **VARIA**

15.01 Lettre de M. Sur (McDo) à la Ville de East Angus.

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

17.00 **FERMETURE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2018-209

résolution no 2018-209

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19h50 heures.

Je, soussignée certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Gray Forster
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière